

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Cabot Place, Phase II, 2nd Floor Box 4600 St. John's, NF A1C 5T2

Bid Fax: (709) 772-4603

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

PWGSC / TPSGC - Nfld. Region Cabot Place, Phase II, 2nd Floor Box 4600 St. John's, NF A1C 5T2

Title - Sujet			
Naviguide 4000 System Parts			
Solicitation No N° de l'invitation		Date	
F6835-170023/A			1-28
Client Reference No N° de référer F6835-170023	ce du client		
GETS Reference No N° de référer PW-\$OLZ-009-6962	ce de SEAG		
File No N° de dossier CCC OLZ-7-40138 (009)	No./N° CCC - FMS	No./N°	VME
Solicitation Closes - L'i	vitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2017-12-14			Newfoundland Standard Time NST
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adresser to Lacey, Rhonda	utes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur 1z009
Telephone No N° de téléphone		FAX No	o N° de FAX
(709) 772-8057 ()		(709) 7	72-4603
Destination - of Goods, Services, and Destination - des biens, services et DEPARTMENT OF FISHERIES AN C/O SUPPLY DEPOT SOUTHSIDE RD P.O.BOX 5667 ST JOHNS Newfoundland and Labrador A1C5X1 Canada	construction:		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/c	le l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sig de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ner au nom du fournisseur/
Signature	Date



OLZ-7-40138

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	L – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	. 2
1.1 1.2 1.3	BESOIN COMPTE RENDU	2
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	. 3
2.1 2.2 2.3 2.4	Instructions, clauses et conditions uniformisées Présentation des soumissions Demandes de renseignements — en période de soumission Lois applicables	3
PARTIE 3	B – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	. 5
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	5
PARTIE 4	I – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	. 6
4.1 4.2	Procédures d'évaluation	
PARTIE 5	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	. 7
5.1 5.2	Attestations exigées avec la soumission	
PARTIE 6	5 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	. 9
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ BESOIN CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES PAIEMENT INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES. LOIS APPLICABLES ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	9 9 10 11 11 11
ANNEXE	«A» BESOIN/ BASE DE PAIEMENT	13
ANNEXE DE SUSP	«B » INFORMATION REQUISE POUR L'ATTESTATION RELATIVE À LA POLITIQUE D''INADMISSIBILIT É ET FNSION	Γ 16

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Services Publics et Approvisionnement Canada (SPAC) souhaite établir un marché, au nom de le Ministère des Pêches et Océans (MPO) pour Diverses pièces pour le système Naviguide 4000

La liste détaillée des pièces et les spécifications de performance se trouvent dans l'annexe "A" ci-jointe.

S'il vous plaît noter: Ceci est un modèle standard national et, par conséquent, est une exigence sans remplacement.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics et de l'Accord de libreéchange canadien (ALEC).

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2017-04-27) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Clause du *Guide des CCUA* B1000T (2014-06-26) Condition du matériel – soumission Clause du *Guide des CCUA* B4024T (2017-07-01) Aucun produit de remplacement

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

Id de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur à devant Terre-Neuve-et-Labrador, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (Une copie papier)

Section II: Soumission financière (Une copie papier)

Section III: Attestations (Une copie papier)

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

3.1.2 Clauses du Guide des CCUA

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Pour être réactif, les soumissionnaires doivent démontrer comment ils satisfont aux critères décrits en l'annexe A :

Conforme à toutes les exigences de l'annexe A :

Oui	Non
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

Clause du Guide des CCUA A0031T (2010-08-16) Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html)</u>, afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée.

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

<u>Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4)</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A» - Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 28 Février 2018

6.4.2 Points de livraison

Les articles doit être livrée à le MPO à 280 Chemin Southside en St. John's (Terre-Neuve et Labrador).

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Rhonda Lacey Agent d'Approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements

John Cabot Building, 10 Barter's Hill P.O. Box 4600, St. John's, NL A1C 5T2

Téléphone : 709-772-8057 Télécopieur : 709-772-4603

Courriel: rhonda.lacey@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet (à compléter au moment de l'attribution)

Nom : ______ Titre : _____ Organisation : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : ______

Le chargé de projet pour le contrat est :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom :		
Titre :		
Organisation	:	
Adresse :		
Téléphone :		
Courriel:		

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

Id de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe A, selon un montant total de ______\$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

6.7 Instructions relatives à la facturation

Les factures doivent être distribuées comme suit :

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur devant Terre-Neuve-et-Labrador, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

OLZ-7-40138

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales (2016-04-04), General Conditions Goods (Medium Complexity);
- c) Annexe A, Besoin/ Base de paiement;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du ______ (inscrire la date de la soumission) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

OLZ-7-40138

File No. - N° du dossier

ld de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « A »

BESOIN/ BASE DE PAIEMENT

Liste des pièces pour le système Naviguide 4000

Article	Quantité	Numéro de pièce	Description	Prix unitaire	Prix étendu TVH en sus
1	1	042878- 0000-000	Support de direction Type de boîtier 5010	\$	\$
	1		Cadre de console (4x4 / 415 x 415 mm)		
	1	074856- 0000-000	NP 4000 CDU		
	1	074836- 0000-000	NFU-Controller (Jog- Override)		
	1	074835- 0000-000	Commutateur du système (tous les deux - Port - Off - Stbd - Les deux)		
	1	074532- 0000-000	Variateur		
	1	074835- 0000-000	Commutateur de mode (NFU-Helm-Auto-RMT)		
	1	074477- 0000-000	Panneau d'indication (4 capsules)		
	1	029007- 0000-000	Cap "Pump 1 Running"		
	1	022659- 0000-000	Cap "Power available P1"		
	1	029009- 0000-000	Cap "Pump 2 Running"		
	1	022660- 0000-000	Cap "Power available P2"		
	1	020757- 0000-000	Lampe témoin "Panne de direction"		
	1	040631- 0000-000	Buzzer d'alarme		

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ OLZ\text{-}7\text{-}40138 \end{array}$

	1	027812- 0000-000	Sélecteur à bouton- poussoir	
	1	022808- 0000-000	Cap "Mute" pour bouton-poussoir	
	1	020654- 0000-000	Panneau aveugle 3x0,5 (288x44mm)	
	2	030658- 0000-000	Panneau aveugle 1x1 (96x96mm)	
	1	074881- 0000-000	Compas de répétition de console	
2	1	022922- 0000-000	Dongle "BASIC"	\$ \$
3	2	074851- 0000-000	Unité de contrôle de direction	\$ \$
4	2	020042- 0000-000	DC Board	\$ \$
5	1	074780- 0000-000	Unité CAN-bus	\$ \$
6	1	074890- 0000-000	FU-Insert de direction + -35 °, 3 Potentiomètre	\$ \$
7	1	074848- 0000-000	Unité de détection d'alarme de panne de direction (IP 23)	\$ \$
8	2	060290- 0000-000	Unité de connexion d'alimentation 115 / 380VAC / 24VDC, 10A	\$ \$
9	1	055593- 0000-000	Rail de roulement	\$ \$
10	1	055592- 0000-000	Rail de roulement	\$ \$
11	2	045362- 0000-000	Résistance	\$ \$
12	1	026269- 0000-000	Plaque d'entreprise	\$ \$
13	1	042432- 0000-000	Plaque de type	\$ \$
14	2	074691- 0000-000	FU-Miniwheels	\$ \$
15	2	074720- 0000-000	Unité de rétroaction	\$ \$
16	3	020508- 0000-000	Liaison de levier	\$ \$

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $olz009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ OLZ\text{-}7\text{-}40138 \end{array}$

17	1	074849- 0000-000	Calibre d'angle de gouvernail	\$
18	1	060398- 0000-000	Three-Face-Panorama +-35°	\$
19	4	074532- 0000-000	Variateur	\$
20	1	060338- 0000-000	Console RAI + -45 °, 144x144mm	\$
21	1	060334- 0000-000	Console RAI + -45 °, 96x96mm	\$
22	1		Boîtier RAI avec support, avec gradateur + -45°, 144x144mm	\$
23	1	042700- 0000-000	Alimentation 24VDC	\$
24	1	074722- 0000-000	Unité de rétroaction (1x pot pour RAI, 1x pot pour SFA	\$
Frais de I (Si applica	ivraison estir able)	nés*		\$
	MONTANT TO (TVH en s			\$

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier OLZ-7-40138

Id de l'acheteur - Buyer ID $olz 009 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « B »

INFORMATION REQUISE POUR L'ATTESTATION RELATIVE À LA POLITIQUE D'INADMISSIBILITÉ ET DE SUSPENSION

[Compléter avec la soumission]

[http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html]

Dans le cas d'une personne morale: le nom de	e chacun des membres du conseil d'administra
	<u> </u>
Dans le cas d'une entreprise individuelle ou d' entreprise: le nom de l'unique propriétaire ou p	
Dans le cas d'une coentreprise: le nom de tou	s les membres actuels de la coentreprise
	- - -
	entreprise: le nom de l'unique propriétaire ou p